

4^{ème} Forum Mondial des Villes des Droits Humains 2014

Vers une alliance mondiale des villes des droits humains pour tous/toutes

15-18 mai 2014

Gwangju (République de Corée)

Les participant-e-s au 4^{ème} Forum Mondial des Villes des Droits Humains 2014 (WHRC), qui s'est déroulé à Gwangju (Corée), du 15 au 18 mai 2014, à l'occasion de la célébration du 34^{ème} anniversaire de la poussée démocratique du 18 mai 1980 (le mouvement de démocratisation de Gwangju),

- 1) Exprimant nos plus sincères condoléances et notre solidarité envers les victimes et leurs familles de la tragédie du ferry Sewol, survenue le 16 avril 2014 ;
- 2) Réaffirmant notre engagement pour la promotion des droits humains dans la ville tel qu'il a été adopté au WHRCF de Gwangju en mai 2011 et 2012 ;
- 3) Tenant compte des engagements exprimés dans la déclaration finale du WHRCF de 2013 ;
- 4) Tenant compte du fait que le WHRCF est un forum international multi-acteurs lié aux autres processus et organismes internationaux ;
- 5) Réaffirmant notre engagement envers la Charte-agenda mondiale des droits de l'homme dans la cité adoptée à Florence (Italie), le 11 décembre 2011, par le Conseil mondial des Cités et des Gouvernements Locaux Unis (CGLU) ;
- 6) Affirmant notre engagement de participer au processus de révision de la Charte mondiale pour le droit à la ville (2005) ;
- 7) Accueillant les résultats des ateliers internationaux sur le droit à la ville qui ont eu lieu à Mexico (octobre 2013) et Medellín (2014), et faisant appel à une large participation à la Rencontre internationale sur le droit à la ville de São Paulo (Brésil), du 12 au 14 novembre 2014 ;
- 8) Reconnaisant les résultats du 3^{ème} Forum des autorités locales de périphérie (FALP) « Droits et démocratie pour métropoles Solidaires et durables » (juin 2013), qui a eu lieu à Canoas/RS (Brésil) ;
- 9) Célébrant la résolution du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies sur « les gouvernements locaux et droits humains » (A/HRC/RES/24/2), adoptée le 27 septembre 2013 ;
- 10) Reconnaisant l'agenda Post-2015 des Nations unies comme une opportunité à saisir pour appliquer une approche basée sur les droits humains en rapport avec les affaires urbaines ;

- 11) Reconnaissant que la 3^{ème} Conférence des Nations unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) de 2016 sera un processus d'articulation d'engagements pour plaider en faveur du droit à la ville et des droits humains dans la ville dans le nouvel agenda urbain ;
- 12) Reconnaissant le leadership joué par Gwangju dans la promotion des droits humains dans la ville en Corée et hors du pays ;
- 13) Reconnaissant les avancées développées à Gwangju en matière de droits humains qui se sont traduites par le « Peuple des droits humains » et la carte des droits humains, après la création de l'ombudsman municipal, l'adoption de la Charte de Gwangju pour les droits humains, les indicateurs d'évaluation et l'Office des droits humains ;
- 14) Célébrant l'élaboration du Livre blanc sur les droits humains en Corée ;
- 15) Reconnaissant la précieuse contribution de l'atelier des experts sur « les gouvernements locaux et droits humains » au rapport que va élaborer le Comité consultatif du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies ;
- 16) Considérant les résultats des ateliers thématiques sur la violence de l'état et les droits humains, l'environnement, les handicapés, le genre, les enfants, les jeunes et les personnes âgées dans le cadre de la construction d'une ville des droits humains ;
- 17) Célébrant l'adoption des Principes directeurs de Gwangju pour une ville des droits humains, le 17 mai 2014, comme outil commun pour la mise en œuvre des droits humains dans la ville ;
- 18) Exprimant nos remerciements les plus sincères à la ville de Gwangju, la ville d'accueil, et les coorganisateur, la Commission d'inclusion sociale, démocratie participative et droits humains de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), le Centre international de Gwangju et la Fondation coréenne des droits humains, pour son excellente organisation du forum, ses services généreux et son hospitalité pendant l'événement ;

Nous adoptons les engagements suivants :

1. Encourager les Principes directeurs d'une ville des droits humains comme outil pour renforcer les droits humains au niveau national et international ;
2. Promouvoir la mise en œuvre locale des droits humains sur la scène internationale et, en particulier, en Asie par la coopération des villes, des organisations de la société civile, des institutions universitaires et autres acteurs, en utilisant les mécanismes existants en matière de droits humains de l'Association des nations de l'Asie du sud-est (ASEAN) et de l'Association pour la coopération régionale de l'Asie du sud-est (SAARC) et les autres organismes et processus internationaux ;

3. Continuer à encourager et mettre en place la Charte-agenda mondiale des droits de l'Homme dans la Cité comme outil stratégique pour universaliser les droits humains depuis le niveau local et continuer à renforcer la coopération internationale intercommunale entre les villes, en collaboration avec CGLU et CGLU Asie-Pacifique ;
4. Faire appel aux organismes des droits humains des Nations unies, au Conseil des droits de l'Homme des Nations unies et à son Comité consultatif (HRCAC) et au Haut-commissariat des Nations unies pour les droits de l'Homme (OHCHR) afin qu'ils continuent à encourager les droits humains dans la ville et le droit à la ville, en réponse à la résolution du Conseil des droits de l'Homme sur « les gouvernements locaux et les droits humains » ;
5. Faire appel au gouvernement coréen et aux autres proposant de la résolution pour qu'ils continuent à diriger la promotion des droits humains dans la ville au niveau national et mondial dans la phase ultérieure à la présentation du rapport du Comité consultatif, à travers une résolution de suivi du Conseil des droits de l'Homme, qui se réunira en septembre de 2014.

En conclusion, nous demandons au maire de Gwangju de continuer à exercer son rôle de leader, en convoquant le 5^{ème} Forum mondial des villes des droits humains en 2015, comme espace de dialogue international entre les nombreux acteurs, et comme reflet de la ville des droits humains.

Gwangju, le 17 mai 2014